

QUIZ

10 secure USB keys to be awarded to safely store your data!

Just answer a few questions on data protection in the European administration

1 The European Data Protection Supervisor (EDPS) is:

- a) a service of the European Parliament
- b) a human rights lobby
- c) an independent EU authority appointed by the European Parliament and the Council

2 What is the main task of the EDPS?

- a) ensuring that the right to data protection is respected by the EU administration
- b) ensuring that the right to data protection is respected by the EU Member States
- c) supervising the work of national data protection authorities

3 Who can lodge a complaint to the EDPS in case he/she feels that his/her personal data are misused by an EU institution or body?

- a) staff from EU institutions/bodies
- b) anybody
- c) private companies in charge of personal data operations

4 Which of the followings is considered as "sensitive" data?

- a) telephone number
- b) date of birth
- c) political opinions

5 Which EU institutions and bodies should appoint a Data Protection Officer?

- a) only those whose activities are likely to cause a risk for data protection
- b) only those where more than 500 civil servants are employed
- c) all of them

6 What is not one the main tasks of a Data Protection Officer?

- a) ensuring the application of data protection rights and obligations in the institution/body concerned
- b) keeping a register of all the processing operations on personal data carried out by the concerned institution/body
- c) informing EU Member States about personal data operations taking place within EU institutions and bodies

*Please fill in your e-mail address and/or your phone number for us to contact you in case you are the winner of a USB key.
The EDPS will use your data only for this purpose and will erase them thereafter. You have the right to access and rectify your data.*

E-mail:

Phone:

QUIZ

10 clés USB sécurisées sont à gagner!

Répondez simplement à quelques questions sur la protection des données personnelles dans l'administration européenne

- 1** Le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) est:
a) un service du Parlement européen
b) un groupe de pression pour les droits de l'homme
c) une autorité européenne indépendante nommée par le Parlement européen et le Conseil
- 2** Quelle est la mission principale du Contrôleur européen de la protection des données?
a) veiller à ce que le droit à la protection des données personnelles soit respecté par l'administration européenne
b) veiller à ce que le droit à la protection des données personnelles soit respecté par les États membres de l'UE
c) superviser le travail des autorités nationales de la protection des données
- 3** Qui peut déposer une plainte auprès du CEPD dans le cas où ses données personnelles ont été utilisées à mauvais escient par une institution/organe européen?
a) tout membre du personnel de l'UE
b) toute personne
c) seules les entreprises responsables d'opérations de traitement de données personnelles
- 4** Parmi les propositions suivantes, laquelle est considérée comme une donnée "sensible"?
a) le numéro de téléphone
b) la date de naissance
c) les opinions politiques
- 5** Quelles institutions et organes européens disposent d'un Délégué à la protection des données?
a) seuls les institutions et organes dont les activités peuvent poser un risque pour la protection des données
b) seuls les institutions et organes dans lesquels plus de 500 fonctionnaires sont employés
c) toutes les institutions et organes européens
- 6** Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui ne constitue pas l'une des tâches principales des Délégués à la protection des données?
a) assurer l'application des droits et obligations en protection des données personnelles au sein de l'institution/organe concerné
b) tenir un registre répertoriant toutes les opérations de traitement des données personnelles effectuées par l'institution/organe auquel il/elle appartient
c) informer les États membres des opérations de traitement des données personnelles effectuées au sein de l'institution/organe concerné

Veuillez indiquer votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous contacter si, après tirage au sort, vous êtes le gagnant d'une clé USB. Le CEPD n'utilisera vos données qu'à cette fin et les effacera ensuite. Vous avez le droit d'accéder à vos données et de les faire rectifier.

E-mail:

Tél:

